

Une vieillesse heureuse : vers une géronto-économie

Alain Villemeur

Résumé :

Face au processus de vieillissement à l'œuvre dans la société française, on peut imaginer le scénario d'une « vieillesse heureuse » qui résulterait de fortes dépenses en faveur des aînés, notamment dans le soutien aux personnes dépendantes. Un effort supplémentaire de deux points de PIB nous alignerait sur celui de la Suède, le champion du monde en la matière.

La création supplémentaire d'environ 900 000 emplois dans le secteur de la dépendance est alors nécessaire pour satisfaire cet effort. Une demande importante de logements adaptés est également à prendre en compte. Les gérontechnologies et la robotique peuvent devenir un nouveau moteur économique générant aussi des gains de productivité.

Ce scénario risque d'être une impasse si le financement de ces nouvelles dépenses sociales pèse seulement sur les actifs. Cependant, une dynamique vertueuse pourrait économiquement s'enclencher si cet effort en faveur d'une vieillesse heureuse se conjugue avec la revalorisation des emplois du secteur de la dépendance, avec une innovation vigoureuse et un nouveau financement reposant sur les seniors et les aînés.

Dans ce scénario de la vieillesse heureuse, les pouvoirs publics augmentent fortement les dépenses en faveur des aînés, autrement dit des personnes de plus de 75 ans, tout particulièrement dans le soutien aux personnes dépendantes

Quelles conséquences peut-on anticiper sur les différents marchés ? Quels modes de financement sont envisageables ?

Après avoir abordé ces questions, nous montrons que ce scénario peut créer une dynamique vertueuse si des conditions, que l'on souligne, sont remplies.

Imaginons de fortes dépenses en faveur des aînés

Ce scénario trouve son origine dans le choix de la Suède, pays consacrant l'effort le plus important en faveur de la dépendance, de l'ordre de 3,6 % du PIB soit environ 2 points de PIB de plus que la France¹ (voir l'encadré).

La Suède est le pays où le niveau de prestations est le plus généreux et la couverture dépendance la plus étendue. Son effort traduit une intensité de dépenses bien plus importante par personne dépendante (2,4 fois plus), la proportion de personnes âgées de plus de 80 ans dans la population étant quasiment similaire à celle de la France.

Ce scénario, qui reflète un effort visant à aligner les dépenses consacrées à la dépendance sur le meilleur pays en la matière, consiste donc à augmenter annuellement les dépenses en faveur des personnes âgées de plus de 80 ans (soutien à la dépendance) d'environ 2 % du PIB, soit de 40 milliards d'euros. Cet effort supplémentaire serait essentiellement consacré aux dépenses de dépendance en établissements, à domicile (au travers de meilleurs soutiens) mais aussi aux aides pour les aidants familiaux, aux dépenses d'hébergement, aux dépenses de santé (consultations, médicaments...) et à la prévention de la dépendance.

Anticiper les évolutions à venir est aussi une raison pour envisager un tel scénario. Les dépenses de prise en charge de la dépendance dans les pays de l'OCDE devraient doubler voire tripler d'ici 2050², sous l'effet du vieillissement de leurs populations. Pour l'OCDE, cette rapide hausse des coûts impose une optimisation des dépenses, les politiques devant être revues pour stimuler la productivité et épauler les aidants familiaux qui constituent l'épine dorsale des dispositifs. Ce scénario peut donc être riche d'enseignements pour éclairer le futur de nos économies vieillissantes.

Ce scénario s'inscrit aussi dans une nouvelle réalité : il n'est pas souhaitable de solliciter davantage les aidants familiaux malgré leur rôle prédominant. En effet, les dernières études de l'OCDE montrent que la prise en charge plus intensive par les aidants familiaux se solde par une réduction du taux d'emploi et du temps de travail des aidants familiaux, par un risque plus élevé de pauvreté ainsi que par une prévalence des problèmes de santé mentale supérieure de 20 % à celle des personnes de leur classe d'âge.

Les dépenses liées à la dépendance en France et en Suède

Le périmètre des dépenses entrant dans le champ de la dépendance a été conventionnellement défini comme les dépenses de dépendance, d'hébergement et de santé des personnes en perte d'autonomie. Les dépenses publiques de dépendance représentent en 2010 près de 24 milliards d'euros (1,22 % PIB), dont 14 de dépenses de santé, 7,5 de dépenses de dépendance et 2 milliards de dépenses

¹ Dans le cadre des comparaisons internationales, l'effort français est estimé à 1,7 % du PIB, alors que l'effort français strictement réservé aux personnes dépendantes (plus de 60 ans) est de 1,3 % du PIB.

² Colombo, F. and al. (2011), *Help Wanted ? Providing and Paying for Long-Term Care*, OECD Health Policy Studies, OECD Publishing.

d'hébergement. Les dépenses privées (ticket modérateur, reste à charge en établissement) sont de 7 milliards d'euros (0,35 % PIB).

Dans le cadre du débat national de 2011 sur la réforme de la dépendance, une projection financière a été faite³. Le nombre de personnes âgées dépendantes, actuellement de 1,2 million, devrait progresser de 1,5 % annuellement. L'évolution des dépenses unitaires de santé a été supposée suivre le PIB par tête, ce qui est une hypothèse traduisant une volonté importante de maîtrise et de limitation de ces dépenses. Les projections financières débouchent alors sur des augmentations modérées, de l'ordre de 0,14 % du PIB en quinze ans pour la part publique.

Le débat national sur la dépendance, lancé par le Président de la République en 2011, a été l'occasion d'une réflexion approfondie sur cette problématique. Notre scénario s'inscrit dans la continuité de cette réflexion⁴.

Néanmoins, il est en rupture avec celui envisagé dans les projections financières faites par les pouvoirs publics (voir l'encadré) qui est une simple adaptation des moyens actuels à la croissance attendue du nombre de personnes dépendantes, dans un contexte volontaire de maîtrise, voire de limitation des dépenses.

Quel impact sur les marchés faut-il anticiper ?

Un tel effort supplémentaire de 2 points du PIB aura évidemment des répercussions majeures sur les marchés :

- ◆ Sur le marché des biens : la consommation s'oriente vers davantage de services de soins à la personne en même temps qu'un effort doit être fait en faveur des logements adaptés aux personnes dépendantes ;
- ◆ Sur le marché des biens et services collectifs : l'accroissement des dépenses sociales qui en résulte est un défi à relever dans l'actuel contexte économique de surendettement ;
- ◆ Sur le marché du travail : la création supplémentaire d'emplois dans le secteur de la dépendance s'impose, alors que le marché du travail est déjà tendu pour ces métiers ;
- ◆ Sur le marché de l'épargne : la sécurisation de l'avenir pour les aînés inciterait-elle à moins épargner pour les vieux jours ? Il est difficile de répondre précisément à cette question mais des éléments d'analogie avec la sécurisation de l'avenir par l'instauration de systèmes de retraite invitent à penser que les effets sur l'épargne seraient mineurs.

Dans la suite, nous soulignons deux impacts majeurs et certains sur les marchés, telles que la création massive d'emplois et la forte demande en logements adaptés, mais aussi deux impacts envisageables sous conditions, l'existence d'un nouveau moteur économique lié aux gérontechnologies et à la robotique et la formation de gains de productivité du travail dans l'économie.

Une création d'environ 900 000 emplois en faveur de la dépendance

Quelle création d'emplois serait nécessaire pour aligner sur la norme suédoise l'effort en faveur de la dépendance ?

En Suède, les effectifs employés dans le secteur de la dépendance sont de 3,6 % de la population active⁵. Une autre manière de caractériser les emplois consacrés au secteur de la dépendance est de les rapporter au nombre de personnes âgées de plus de 80 ans, à savoir 43

³ Charpin J.-M. (2011), *Perspectives démographiques et financières de la dépendance*, juin.

⁴ Rapport du groupe n° 4, « Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées », juin 2011.

⁵ En France, l'emploi dans le secteur de la dépendance n'est pas précisément connu. Dans les pays développés, il se situe entre 1 et 2 % de la population active. En France, il serait au maximum de 2 %.

% pour la Suède en 2008, ce qui est environ 3 fois plus que pour des pays européens comme l'Allemagne, l'Italie et la France.

Ainsi, ce scénario se traduit par environ 1,2 million de personnes employées dans le secteur de la dépendance. A l'avenir, la hausse prévisible du nombre de personnes dépendantes poussera à la hausse l'emploi dans ce secteur. En définitive, dans 15 ans, l'emploi dans le secteur de la dépendance pourrait concerner environ 1,5 million de personnes ; ce chiffre devrait être un minimum compte tenu de la probable réduction du nombre d'aidants familiaux. On admettra un horizon de 15 ans pour atteindre un tel objectif, ce qui paraît plausible au travers de l'exemple de la Suède.

Il faut donc envisager la création d'environ 900 000 emplois dans ce secteur, soit 60 000 créations d'emplois annuellement. Il convient d'avoir en tête qu'une croissance du PIB de l'ordre de 2 % est cohérente avec une création annuelle de l'ordre de 100 000 à 150 000 emplois nécessaire pour stabiliser le chômage sur une longue période.

Ce scénario pourrait ainsi contribuer à la moitié des emplois nécessaires pour stabiliser le chômage français à long terme. C'est dire l'importance potentielle que recèle la satisfaction des besoins des personnes âgées dépendantes pour réduire le chômage français.

Une demande importante de logements adaptés

L'adaptation des logements des personnes âgées est une nécessité pour permettre le « bien vieillir ». Le logement est crucial dans un souci de maintien à domicile le plus longtemps possible, ce qui correspond au souhait des personnes âgées.

La proportion des plus de 80 ans bénéficiant d'aménagements spéciaux dans leur résidence est de 45 % aux Pays-Bas, plus de 20 % en Allemagne, au Danemark et en Suède et seulement de 18 % en France⁶. En réalité, la question de l'adaptation du domicile des personnes âgées n'est apparue en France que très récemment au cœur des débats⁷ et cette problématique n'est abordée que de façon marginale. Seuls 6 % des Français de 50 ans et plus habitent un logement spécialement adapté contre 16 % aux Pays-Bas. Même parmi les 20 % qui rencontrent des problèmes de mobilité physique, seuls 12 % résident au sein d'un logement doté d'équipements spéciaux.

Dans ce contexte, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) a estimé que 2 millions de ménages auraient besoin, au cours des prochaines années, d'une adaptation de leurs logements. Ceci devrait engendrer environ 24 milliards d'euros de travaux.

Les gérontechnologies et la robotique, un nouveau moteur de l'économie ?

Les gérontechnologies regroupent des outils qui peuvent jouer un rôle dans les soins, le soutien à l'autonomie ou le développement du lien social des personnes âgées à domicile ou en établissement. Elles peuvent soutenir les aidants dans leurs tâches domestiques. Certaines pallient partiellement les troubles de la mobilité (déambulateurs intelligents, détecteurs de chute, télésurveillance, chemins lumineux), d'autres diminuent les angoisses de la personne âgée (lampe qui s'allume automatiquement à la tombée de la nuit, robots animaux dits thérapeutiques), ou rappellent des tâches (pilulier électronique, automatique pour la distribution automatique de médicaments). Des outils contribuent par ailleurs à maintenir des

⁶ Gimbert et Malochet (2011), *Les défis de l'accompagnement du grand âge. Perspectives internationales*, Centre d'analyse stratégique, juin.

⁷ Voir les deux rapports remis au secrétaire d'Etat au Logement et à l'Urbanisme : « L'adaptation de l'habitat au défi de l'évolution démographique : un chantier d'avenir » (2009) et « Bien vieillir à domicile » (2010).

liens sociaux à distance entre aidants et personnes âgées dépendantes (visiophonie, téléconsultation, téléassistance).

Les gérontechnologies apparaissent à bien des égards comme prometteuses sur le plan économique tant sur le plan de la création d'emplois que sur celui de la productivité du travail. Une nouvelle industrie dédiée à ces besoins peut naître et irriguer toute l'économie. Au delà des emplois de service à la personne, il y aura des emplois de surveillance, d'informaticiens et de techniciens.

Les Japonais⁸ l'ont bien compris avec leur objectif d'être les leaders mondiaux de la nouvelle industrie de la robotique. Les personnes âgées et dépendantes ne seraient alors qu'un premier marché permettant de mettre au point des robots utiles, avec la perspective d'offrir de futurs robots à tous les ménages.

Cependant, en France, l'usage de ces technologies reste à l'heure actuelle très limité. La France accuse un certain retard⁹ par rapport à des pays comparables. La France connaît également un retard important dans l'utilisation de certaines technologies comme la téléassistance (ou téléalarme) ; elle n'est utilisée que par 10 % des personnes de plus de 85 ans contre 80 % en Suède.

Le secteur des gérontechnologies (et de la robotique) peut devenir un gisement d'emplois en France, d'une part de ressources d'ingénierie et de développement pour concevoir de nouveaux outils, et d'autre part de production de biens et de services associés non délocalisables.

Une hausse possible des gains de productivité ?

Dans le cadre de ce scénario, plusieurs facteurs sont susceptibles d'induire des gains de productivité du travail au travers de la meilleure santé des actifs ou de l'utilisation des nouvelles technologies comme les technologies de l'information et de la communication (TIC) en support des gérontechnologies et de la robotique.

Tout d'abord, compte tenu de la politique de prévention de la dépendance menée dans le cadre de ce scénario, la santé des actifs, notamment des seniors, devrait s'en trouver améliorée.

L'espérance de vie en bonne santé des Français, autrement dit sans limitation d'activités ou sans incapacité majeure, continue d'augmenter régulièrement depuis 20 ans. Cependant, la France reste relativement mal placée, les pays du Nord de l'Europe ayant en effet en moyenne une période de risque accrue réduite de près de cinq années grâce à une politique de prévention efficace vers toute la population. Dans ce contexte, le rapport Trillard¹⁰ propose que la France s'engage dans une politique de prévention à tous les âges de la vie afin de tendre vers un objectif ambitieux d'une gain de 3 années en bonne santé à l'horizon 2025.

Enfin, l'utilisation intensive d'une technologie comme les TIC est un facteur aussi connu de hausse de gains de productivité dans les services mais aussi dans les industries qui produisent ces biens. Les baisses de coûts attendus sont de nature à favoriser la diffusion de ces produits. Leur utilisation par les professionnels du secteur de la dépendance devrait générer là aussi des gains de productivité.

⁸ Centre d'analyse stratégique (2007), « Le vieillissement porteur de dynamique d'innovation au Japon ? », *La note de veille*, n°77, octobre. Geiss R. (2007), « Après le Japon, la France... Faire du vieillissement un moteur de croissance », *Institut Montaigne*, décembre.

⁹ Rapport du Groupe de Travail n°1, Annexe 4 – Fiche n° 5 : les gérontechnologies.

¹⁰ Rapport présenté par Monsieur André Trillard, Sénateur de Loire Atlantique, Mission au profit du Président de la République relative à la prévention de la dépendance des personnes âgées, juin 2011.

Quel financement peut-on envisager ?

Le financement de l'effort supplémentaire en faveur de la dépendance nécessite de trouver des ressources supplémentaires, sans recours évidemment à l'endettement. La réduction du chômage qui serait liée à ce scénario, ainsi que la hausse des gains de productivité, devraient être de nature à faciliter ce financement.

La première solution envisagée, traditionnelle en matière de dépenses sociales, consiste à augmenter les prélèvements sur les actifs au titre de la solidarité intergénérationnelle, par exemple par l'intermédiaire d'une hausse des cotisations sociales salariales. Le financement de dépenses à hauteur de 2 % du PIB nécessiterait une hausse notable des cotisations sociales des salariés. La perte de pouvoir d'achat qui en résulterait déprimerait la consommation des actifs. La substitution entre la consommation des actifs et des personnes âgées ne serait probablement pas profitable à l'économie, sans compter une perte de confiance en l'avenir renforcée pour les jeunes générations. Ainsi, le recours aux transferts intergénérationnels paraît problématique, compte tenu du haut niveau déjà atteint par ces transferts et de son impact négatif sur l'économie.

La deuxième solution envisagée est de reporter ces efforts sur les seniors et les personnes âgées qui bénéficient de revenus plus élevés et de patrimoine conséquents. Elle consiste à demander un effort, d'une part aux seniors à partir d'un âge (environ 50 ans) où les revenus sont en moyenne plus élevés et où les charges sont souvent décroissantes, et d'autre part aux retraités et aux aînés qui disposent d'un patrimoine conséquent.

Compte tenu des revenus plus importants dont jouissent les retraités, des solutions comme la hausse de la CSG et/ou l'assurance privée obligatoire sont souvent évoquées. Economiquement, elles ont l'intérêt de concerner des ménages qui continuent à notablement épargner. Elles soulèvent cependant le problème des petites retraites.

Le gage sur patrimoine ou toute forme de viager hypothécaire paraît aussi être une option utile. D'ores et déjà, des personnes dépendantes vendent leur bien pour subvenir aux dépenses et vivre aussi bien que possible. Cette solution paraît s'inscrire naturellement dans une évolution vis-à-vis de la transmission d'un héritage aux descendants. On ne transmettra que « ce qu'il restera lorsqu'on aura bien vécu »¹¹, telle est la position de près de 50 % des plus de 70 ans.

Sur le plan économique, cette deuxième solution accélérerait la transmission des biens ou procurerait des ressources nouvelles gagées sur les patrimoines. Elle n'aurait évidemment pas d'effet négatif direct sur le pouvoir d'achat des actifs ou des seniors.

Quelles politiques publiques faut-il mener ?

Les politiques publiques que l'on proposera ci-après visent à rendre possible ce scénario d'une « vieillesse heureuse » mais aussi à rendre bénéfiques les retombées du scénario sur l'ensemble de l'économie.

Professionnaliser et rendre attractifs les métiers de la dépendance

La pénurie actuelle de main d'œuvre dans le secteur de la dépendance menace la réalisation de ce scénario. En France, comme le souligne le rapport récent du groupe « Accueil et accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie »¹², le secteur fait face à une

¹¹ Centre d'Analyse stratégique (2006), *Personnes âgées dépendantes : bâtir le scénario du libre choix*, La documentation française, p. 147.

¹² Evelyne Ratte, Dorothee Imbaud, 21 juin 2011.

diminution du nombre de personnels pour certains établissements ainsi qu'à de graves difficultés de recrutement, que ce soit de l'aide à domicile ou des EHPAD.

De plus, le vivier « traditionnel » de recrutement des aides à domicile va progressivement disparaître. En effet, la plupart des recrutements sur ces postes s'adressent à des femmes entre 35 et 50 ans, sans diplôme et qui reprennent une activité professionnelle, généralement après être restées chez elles pour s'occuper de leurs enfants. Cette catégorie de femmes va fortement diminuer, compte tenu de la progression attendue des taux d'activité féminins et de l'apparition de femmes plus diplômées qu'actuellement.

Aussi, il convient de mettre rapidement en place des solides réformes visant à attirer davantage de main-d'œuvre dans le secteur de la dépendance (OCDE, 2011). Mais il faut en parallèle la fidéliser car, actuellement, la plupart des emplois concernés sont à fort roulement, n'offrent guère de perspectives d'avenir et s'accompagnent d'une rémunération peu élevée.

Penser le logement des personnes âgées comme un élément du bien vieillir

Il est nécessaire de faire de l'adaptation des logements privés un axe fort des politiques publiques du bien vieillir. Ces opérations sont complexes car elles nécessitent à la fois un diagnostic par un professionnel, la réunion de plusieurs cofinanceurs (dont par exemple les caisses de retraite de base ou complémentaires), des compétences de maîtrise d'œuvre et l'accompagnement des personnes âgées pour surmonter leurs réticences.

Par exemple, le Danemark a développé une politique volontariste agissant à la fois sur le logement et sur l'offre de services à la personne, la priorité étant sur le développement de logements adaptés et sur les efforts d'adaptation du domicile des personnes âgées ; ainsi, lorsque le logement d'une personne âgée ne permet son maintien à domicile, la commune a l'obligation de se charger des aménagements ou de proposer un autre logement adapté. Au Royaume-Uni, les constructions neuves doivent répondre aux normes adaptées aux personnes âgées, dès 2011 pour les logements sociaux et d'ici 2013 pour tous les nouveaux logements. Citons par exemple, une largeur de porte suffisante pour qu'un fauteuil roulant puisse passer, l'absence de seuil entre les pièces, des ouvertures de fenêtres à un niveau assez bas, des prises de courant en hauteur.

Une politique incitative serait nécessaire pour encourager les ménages à effectuer des travaux. L'Anah a proposé récemment de fixer un objectif réaliste d'adaptation de 50 % de la cible de logements soit environ 400 000 logements de propriétaires occupants à rénover en 10 ans.

A ces fins, divers dispositifs pourraient être développés. Citons par exemple, une incitation fiscale pour épargner davantage pour le logement des personnes âgées dépendantes ou un label « logement adapté aux personnes dépendantes ». L'OCDE¹³ a aussi fait la liste de divers mécanismes, déjà à l'œuvre dans certains pays, permettant aux propriétaires de trouver des ressources pour financer leurs frais d'hébergement en utilisant leur patrimoine de manière plus active : achats d'obligations ou d'actions de la structure d'hébergement, dispositifs de prêts sans intérêt, paiement des séjours différés dans le temps, viager hypothécaire offert par le secteur bancaire privé, ce dernier produit pouvant être très prometteur.

¹³ Colombo, F. and al. (2011).

Instaurer des incitations publiques en faveur des gérontechnologies

De nombreux rapports préconisent désormais d'intensifier l'utilisation des gérontechnologies¹⁴. Le Centre d'Analyse Stratégique (2009) a proposé plusieurs axes de politique publique¹⁵ :

- ◆ structurer la filière en développant le marché et en soutenant la demande. Ainsi les pouvoirs publics devraient inciter les différents acteurs (ingénieurs, professionnels de santé, aidants familiaux...) à mieux travailler ensemble tout en définissant des normes.
- ◆ intégrer les technologies dans l'organisation du travail et requalifier les emplois. L'utilisation des gérontechnologies oblige à repenser l'ensemble de l'organisation du travail des différents intervenants autour de la personne âgée.
- ◆ développer une approche « conception pour tous » face au vieillissement. Il s'agit d'adopter une perspective globale et d'organiser la vie collective en fonction du vieillissement de la population. La « conception pour tous » vise à proposer des dispositifs qui seront utilisables par le plus grand nombre sans qu'il soit nécessaire de les adapter pour des populations spécifiques.

En parallèle, des incitations publiques pourraient être instaurées à grande échelle pour favoriser le développement de la R&D collaborative dans ce nouveau secteur industriel, par exemple au travers des pôles de compétitivité ; le soutien aux PME de ce secteur en croissance paraît incontournable.

Favoriser la prévention de la dépendance

L'entrée dans la dépendance peut être évitée ou retardée. Cependant, les politiques de prévention en France ne représentent que 7 % du total des dépenses de santé, la prévention étant devenue le parent pauvre du système de soins depuis 1945. Le rapport de la mission Trillard propose de définir une nouvelle politique de prévention de la dépendance des personnes âgées, fondée sur les principes suivants :

- ◆ mieux dépister les premiers signes de fragilité en amont de la perte d'autonomie ;
- ◆ promouvoir l'activité des seniors ;
- ◆ cibler des consultations de prévention vers les populations les plus vulnérables ;
- ◆ lutter efficacement contre les dépendances évitables.

Le vieillissement cognitif est aussi devenu une préoccupation grandissante¹⁶. De nombreuses études soulignent combien la vie professionnelle peut être facteur de préservation mais aussi une source d'usures cognitives. Et les derniers résultats remettent en question bien des idées reçues. L'enquête européenne SHARE¹⁷, axée sur les questions sanitaires et socioéconomiques liées au vieillissement, met en lumière plusieurs premiers enseignements. Garder une activité professionnelle permet de différer le vieillissement cognitif d'environ 1,3 année ; cependant l'impact positif de rester en emploi n'est présent que pour les métiers complexes nécessitant de la flexibilité cognitive. Les capacités intellectuelles sont mieux préservées dans les pays où la retraite est fixée à 65 ans par rapport à ceux où elle est plus précoce.

¹⁴ Par exemple, le rapport Trillard.

¹⁵ Centre d'analyse stratégique (2009), « Les technologies pour l'autonomie de nouvelles opportunités pour gérer la dépendance ? », *La note de veille*, décembre 2009, n° 158.

¹⁶ Centre d'analyse stratégique (2010), « Le vieillissement cognitif, un enjeu pour les politiques publiques », *La note de veille*, n°179, juin.

¹⁷ Survey on Health Ageing and Retirement in Europe.

Un tel scénario peut-il être vertueux ?

Le scénario d'une vieillesse heureuse grâce à un niveau très supérieur de dépenses consacrées aux aînés et aux personnes dépendantes est susceptible de créer une dynamique vertueuse en matière d'emplois et de productivité du travail.

En effet, un effort supplémentaire de l'ordre de 2 points du PIB nous alignant sur la Suède doit se conjuguer à de fortes créations d'emplois, de l'ordre de 900 000 emplois en une quinzaine d'années. La création annuelle d'environ 60 000 emplois ferait du secteur de la dépendance un secteur moteur de la création d'emplois. Dans une économie connaissant une croissance annuelle du PIB de 2 %, un emploi sur deux serait alors créé dans ce secteur. Cependant, de telles créations d'emplois ne sont pas envisageables sans revalorisation et professionnalisation de ces métiers.

En parallèle, la nécessité d'adapter un parc important de logements (au moins 2 millions) pour faciliter la vie des personnes âgées et le maintien à domicile des personnes dépendantes est de nature à doper le secteur du bâtiment et à induire aussi des créations d'emplois.

Des gains de productivité sont à attendre d'une politique qui viserait à faire des gérontechnologies et de la robotique un nouveau moteur économique. Des retombées peuvent irriguer toute l'économie, par exemple au travers d'une utilisation plus intensive des TIC.

Une ambitieuse politique de prévention de la dépendance est aussi de nature à améliorer la santé des actifs et à retarder l'entrée dans la dépendance, ce qui devrait stimuler la productivité. Ces politiques de prévention et de développement de gérontechnologies devraient aussi alléger la tâche des aidants familiaux et ainsi réduire la répercussion sur leur activité professionnelle.

Le financement de ce scénario présente une réelle difficulté s'il repose sur les actifs, par exemple au travers d'une hausse notable des cotisations sociales ; la réduction de la consommation des actifs qui en résulterait pourrait annuler les effets vertueux du scénario. En outre, un tel financement pourrait susciter un rejet politique, la solidarité intergénérationnelle en faveur des plus de 60 ans étant déjà fortement sollicitée.

Autrement dit, ce scénario mènerait à une impasse sans effort majeur de revalorisation des métiers de la dépendance, sans innovation vigoureuse et sans renouvellement du classique financement.

Un financement par les seniors, par les retraités et surtout par les aînés, compte tenu de leurs revenus plus élevés et de leurs patrimoines conséquents, permettrait au scénario de garder son caractère vertueux. La réduction conséquente du chômage ainsi que la concrétisation des gains de productivité attendus devraient aider au financement du scénario et rendre soutenable la poursuite de l'effort en faveur d'une vieillesse heureuse.